

green-line

G A M M E E C O L O G I Q U E



Dégraissant Industries

Nettoyant ultra-dégraissant

Rénove les sols très encrassés • Impact très réduit sur l'environnement

UTILISATION

Green-Line Dégraissant Industries est un dégraissant non moussant spécialement développé pour une utilisation en autolaveuse. Ce dégraissant écologique assure un nettoyage efficace de tous les sols fortement souillés dans les industries, garages, collectivités...

Agit rapidement en profondeur sur toutes les salissures minérales et organiques. Peut également s'utiliser avec une monobrosse pour la remise en état de sols particulièrement souillés. Doit être utilisé uniquement en dosage automatique si utilisation en cuisine centrale.

Green-Line Lavage Dégraissant Industries contient des ingrédients efficaces et respectueux de l'environnement. Satisfaire aux exigences de l'ECOLABEL SWAN, c'est répondre à un cahier des charges très strict, des critères de performance rigoureux, une biodégradabilité ultime en aérobie et anaérobie et des emballages 100% recyclables.

CARACTÉRISTIQUES

- Aspect : Liquide jaune
- Parfum : sans
- pH (pur) : 14 (\pm 0,5)
- Densité à 20°C : 1,085 (\pm 0,05)

MODE D'EMPLOI

Remplir d'eau le bac de l'autolaveuse et ajouter la dose de **Green-Line Dégraissant Industries** recommandée. Passer l'autolaveuse munie d'un disque ou d'une brosse adaptée à la surface à traiter. Pour la remise en état de sols très encrassés, effectuer un trempage en augmentant la dose d'utilisation, puis procéder à un rinçage.

Pour une utilisation avec une monobrosse, mettre le produit dans le réservoir après l'avoir rempli d'eau, étaler le produit et laisser agir 5 à 10 mn avant de commencer à frotter. Aspirer puis rincer.

DOSAGE RECOMMANDÉ :

- Dosage de référence : 0,5% en entretien,
- 3% pour une remise en état des surfaces.

Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement.

LÉGISLATION

Conforme à la législation relative au règlement des produits de nettoyage des appareils et récipients destinés à être en contact avec les denrées alimentaires (arrêté du 8 septembre 1999).

- Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
- Produit destiné à un usage professionnel uniquement.
- Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- Formule déposée au Centre Antipoison INRS : 01 45 42 59 59.

CONDITIONNEMENTS

- Carton de 2 x 5L (code : 620843) • Bidon de 20L (code : 620845)
- Fût de 200L (code : 620847)



HYGIÈNE
SOLS &
SURFACES